

Rapport annuel 2024-2025
Comité consultatif des services aux élèves
handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Tout d'abord, le comité a tenu son assemblée générale annuelle le 10 octobre 2024. Lors de cette rencontre, les membres ont présenté leur implication au sein du comité et leurs mandats aux nouveaux parents. L'élection des membres parents a eu lieu lors de cette soirée.

Ensuite, le 7 novembre 2024, ce fut la présentation des règles de régie interne du comité, l'élection des officiers et la planification du calendrier annuel des rencontres. Madame Myriam Robichaud a été réélue présidente du comité, alors que Mme Jessica Valois a été élue vice-présidente.

Cette année, une rencontre supplémentaire a été proposée par le comité afin de présenter aux membres parents les cheminements scolaires offerts au Centre de services scolaire des Phares (CSSDP). Elle s'est tenue le 16 janvier 2025 et le sujet a été présenté par Mme Émilie Thériault-Deroy, directrice adjointe du Service des ressources éducatives. À cette même rencontre, M. Jean Papillon, gestionnaire à la performance organisationnelle, a présenté les données du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) dans le but de permettre au comité de donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ).

En 2024-2025, le comité a réalisé ses trois mandats, c'est-à-dire :

- donner son avis sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) ;
- donner son avis sur la politique d'organisation des services éducatifs ;
- donner son avis sur la répartition des ressources financières.

La première rencontre du comité a eu lieu le 13 mars 2025. Monsieur Jean Papillon, gestionnaire à la performance organisationnelle, a présenté le PEVR du CSSDP. Les membres ont donné leur avis sur le PEVR en mentionnant quelques préoccupations concernant le cadre de l'élaboration du PEVR dans nos écoles. Le comité a par la suite fait 4 recommandations au CSSDP.

La deuxième rencontre prévue le 8 mai 2025 concernant la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA a été annulée. Cependant, les membres du comité ont pu donner leur avis au CSSDP via un sondage envoyé. À la suite

des commentaires reçus, ceux-ci ont été partagés à l'ensemble du comité par le biais d'un document synthèse recensant les modifications et les ajouts ayant été retenus.

La dernière rencontre de l'année scolaire s'est déroulée le 12 juin 2025. Monsieur Hugo Perry a fait la présentation de la répartition des ressources financières pour les élèves HDAA en expliquant les calculs pour le financement des regroupements. Le comité a pu rendre aussi 4 recommandations au CSSDP sur l'affectation des ressources financières pour l'année 2026-2027.

Enfin, l'assemblée générale annuelle pour l'année scolaire 2025-2026 a été fixée au 1^{er} octobre 2025.



Émilie Thériault-Deroy
Directrice adjointe
Service des ressources éducatives



Myriam Robichaud
Présidente
Comité consultatif des services aux EHDAA